

L'oiseau blanc

L'accueil de jour thérapeutique L'Oiseau Blanc prend en charge les personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées dont le diagnostic étiologique a été établi.

L'accueil de jour thérapeutique L'Oiseau Blanc prend en charge les personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées dont le diagnostic étiologique a été établi.

D'une capacité d'accueil journalière de 12 personnes, le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 10H à 17H. Rattaché au pôle gériatrique du Centre Hospitalier de Perpignan et géré par le GCSMS Centre Gériatologique du Roussillon, l'Oiseau Blanc dispose de locaux adaptés et sécurisés, situés à proximité du centre ville, dans l'enceinte du **Centre de cure médicalisé pour personnes âgées (CCMPPA)** - 55 Avenue Victor Dalbiez à Perpignan.

[Téléchargez la brochure de présentation](#)

L'accueil de jour

La prise en charge thérapeutique individualisée des personnes accueillies vise à

- > stimuler leurs capacités cognitives et sensorielles
- > préserver leur autonomie
- > lutter contre l'isolement



L'entourage familial et les aidants peuvent également bénéficier d'accompagnement psychologique et de conseils personnalisés pour faciliter le maintien à domicile de leurs proches.

L'équipe pluridisciplinaire est composée

- > d'un médecin responsable
- > d'une infirmière coordinatrice
- > de deux assistantes de soins en gérontologie
- > d'une psychologue
- > d'une ergothérapeute
- > d'une secrétaire.

Les activités proposées aux personnes accueillies

Les activités de la journée sont adaptées à chaque personne, selon un projet de vie élaboré en équipe et en collaboration avec la famille, en fonction des évaluations neuropsychologiques et des souhaits de chacun. Elles se déroulent par petits groupes de 4 à 6 personnes. Les activités cognitives comportent des exercices faisant travailler la sphère lexicale et langagière (fluence verbale, exercice de logique et associatifs, exercices d'activation sensorielle).

L'ergothérapeute évalue l'autonomie de la personne accueillie avec son aidant naturel et apporte des conseils dans le but de favoriser les activités de la vie quotidienne. Elle organise avec l'équipe des ateliers dans le but de maintenir les capacités fonctionnelles et relationnelles restantes des personnes accueillies, tels que des activités manuelles et créatives, des jeux d'adresse, un atelier équilibre, du chant, de la relaxation...

Des sorties sont régulièrement programmées.

Une journée type

- > 10H Accueil des personnes autour d'une collation
- > 10H30 Lecture du journal
- > 11H Gym douce/jeux d'adresse/jeux de ballons/atelier équilibre/atelier mémoire
- > 12H Repas thérapeutique pris sur place
- > 13H/14H Repos / sieste/ télévision / lecture
- > 14H/16H Jeux de société - Activités manuelles - Animation/spectacle - Pâtisserie - Sorties
- > 16H Collation
- > 16H30/17H Départ

Le coût journalier de l'accueil de jour

Les frais d'accueil comprennent les frais afférents à l'hébergement, et les frais afférents à la dépendance.

> **Les frais d'hébergement**

Ils recouvrent l'ensemble des prestations d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, d'entretien et d'animation non lié à l'état de dépendance. Ils sont facturables selon un tarif fixé chaque année par l'établissement. Pour l'année 2014, ils s'élèvent à 27.44€.

> **Les frais liés à la dépendance**

Ces frais comprennent l'ensemble des prestations d'aide et de surveillance nécessaires à l'accomplissement de la vie et qui n'est pas lié aux soins que la personne accueillie est susceptible de recevoir.

En fonction de leur dépendance (évaluation AGGIR) et du niveau de leurs ressources, les patients peuvent bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en fonction d'un plan d'aide élaboré par une équipe pluridisciplinaire du Conseil Général. Cette allocation permet de couvrir tout ou une partie du tarif dépendance.

Les frais de dépendance (fixés en fonction du GIR) pour l'année 2016 s'élèvent à :

- 7,92€ pour les GIR 5 et 6
- 18,69€ pour les GIR 3 et 4
- 29,43€ pour les GIR 1 et 2

Ce qui correspond au tarif journalier suivant :

- pour les GIR 1 et 2 tarif à la journée 57,26€
- pour les GIR 3 et 4 tarif à la journée 46,52€
- pour les GIR 5 et 6 tarif à la journée 35,75€

> **La prise en charge des transports**

Le transport domicile-accueil de jour est du ressort des familles qui reçoivent de l'établissement une aide financière journalière de 14,23€. Les transports liés aux activités d'animation sont assurés par l'établissement.

SECRETARIAT
TEL : 04 68 83 13 91

CENTRE HOSPITALIER
PERPIGNAN
Centre Hospitalier de Perpignan
20 Avenue du Languedoc
BP 49954
66046 PERPIGNAN cedex 9
Tel. : **04 68 61 66 33**